



ADEME & VOUS

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ACTIONS



POUR UNE MOBILITÉ RURALE DURABLE

Quatre porteurs de projets ont été lauréats de l'appel à projets en faveur d'une mobilité rurale durable lancé par l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté. Tous ont cherché à proposer des solutions innovantes et adaptées pour répondre aux besoins de déplacements des habitants pour aller au travail, accéder aux services et aux loisirs. Ces alternatives permettent, d'une part d'améliorer le bilan énergie climat des territoires en réduisant les émissions de



gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques et, d'autre part, de réduire la forte dépendance à la voiture particulière qui pèse lourd dans le budget des ménages. Les communautés de communes de Matour et sa région (71) et d'En Donziais (58) ont centré leurs actions sur le dévelop-

ppement d'aires de covoiturage connectées à des infrastructures de voies vertes et/ou à une offre de transport à la demande. L'association AFSAME basée dans le bassin graylois (70) a construit une offre de mobilité destinée prioritairement aux publics en recherche d'emploi et adaptée à chaque zone de résidence (vélos en libre-service et covoiturage). La société de transport Transdev (21) propose du covoiturage sur l'axe Beaune/Dijon, zone de fortes migrations pendulaires impliquant près de 37 800 personnes de plus de 10 communes. Adaptées à l'offre de transport du territoire et aux différents publics, toutes les solutions proposées ont veillé à concilier les dimensions sociales, économiques et environnementales : accessibilité au plus grand nombre en tenant compte des contraintes géographiques et économiques de chacun, optimisation, enrichissement et maillage des offres de transport existantes, accompagnement aux changements de comportements induits par les nouveaux services. Dans chacun des projets, le renforcement du lien social et une gouvernance élargie constituent un dénominateur commun par la mise en relation entre offreurs et demandeurs de trajets d'une part, et opérateurs, citoyens, associations et élus d'autre part.

 > muriel.jeanneret@ademe.fr | Tél. 03 81 25 50 17

QUAND LES DÉCHETS DE LAINE DE VERRE DEVIENNENT UNE RESSOURCE

À Pontarlier (25), la société Armstrong produit des plafonds suspendus à base de laine minérale. Son ambition est d'intégrer 50 % de matière recyclée dans le processus de fabrication. À cet effet, l'usine de Pontarlier s'est rapprochée des producteurs d'isolants thermiques français afin d'intégrer leurs rebuts de fabrication (chutes, découpes, produits non conformes...) à la composition des plafonds suspendus. Jusqu'à présent, ces rebuts de laine de verre ne pouvaient être recyclés. Grâce à un nouveau processus de fabrication, la société Armstrong va pouvoir recycler plusieurs milliers de tonnes de déchets de laine de verre, jusque-là enfouis dans une installation de stockage des déchets. Outre l'impact bénéfique de la réduction de la mise en décharge, quatre emplois directs seront créés. La laine de verre s'ajoute ainsi au panel de matières premières utilisables, pour une production de plafonds suspendus adaptés à la demande du marché. Pour ce projet, la société Armstrong bénéficie d'un soutien financier de l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté.



 > emilie.albisser@ademe.fr | Tél. 03 81 25 50 12

DE LA GRAPPE À LA BOUTEILLE DE VIN AVEC L'ÉNERGIE SOLAIRE

Dans le cadre de l'extension de sa cuverie, la Maison Loron et Fils, productrice de vins du Beaujolais et du Mâconnais, a réalisé une installation solaire thermique de 92 m². Elle fournit une partie de l'eau chaude nécessaire au nettoyage des bouteilles (environ 5 m³ d'eau chaude par jour) et au réchauffage des vins avant embouteillage (augmentation de température de 5 à 10 °C par rapport à la température de stockage des vins). L'installation solaire thermique comprend 40 capteurs installés sur châssis. Après une année de fonctionnement, la productivité solaire des panneaux est de 520 kWh/m²/an et couvre environ 60 % des besoins annuels en eau chaude. Cette installation a bénéficié d'une aide de l'ADEME proche de 50 % du montant total des investissements, au titre du Fonds chaleur.



 > florence.morin@ademe.fr | Tél. 03 81 25 50 10

MISE EN SERVICE DE TROIS NOUVELLES CHAUFFERIES COLLECTIVES AU BOIS



Cet automne a été marqué par l'inauguration de trois nouvelles chaufferies collectives au bois :

- à Nuits-Saint-Georges (21) où une chaudière bois de 460 kW dessert un ensemble d'équipements publics situés au cœur de la ville. La chaufferie consommera environ 330 tonnes de plaquettes forestières produites localement ;
- à Auxerre (89), deux chaudières bois de 2,5 et 6 MW alimentent le chauffage urbain du quartier Sainte-Geneviève. La chaufferie sera le point d'appui pour un développement important du réseau de chaleur sur les Hauts d'Auxerre. À terme, elle consommera un peu plus de 10 000 tonnes de plaquettes forestières issues des forêts publiques et privées de Bourgogne ;
- à Saint-Brisson (58) où après 18 années de bons et loyaux services, la chaudière bois de la Maison du parc naturel du Morvan a été remplacée par deux chaudières de 200 kW. Cette nouvelle installation plus puissante accompagne l'évolution du patrimoine bâti du parc sur lequel d'importants travaux de rénovation ont été réalisés et où de nouvelles constructions ont vu le jour depuis 1998. Ces trois exemples montrent que l'éventail des petites, moyennes ou grosses puissances des chaufferies bois répond plus que jamais à la demande des collectivités.

> michel.aziere@ademe.fr | Tél. 03 80 76 89 73

LES TRANSPORTEURS ROUTIERS S'ENGAGENT



L'objectif du programme Objectif CO₂ est de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer l'efficacité énergétique du transport routier. Celui-ci représente en effet la très grande majorité des flux de transport collectif de voyageurs et de marchandises en France.

Ce programme conjugue deux démarches complémentaires et co-construites avec la profession, une charte pour progresser, et un label pour certifier et valoriser les résultats. Initiée en 2008, la charte d'engagement volontaire Objectif CO₂ est aujourd'hui signée par une centaine d'entreprises de transport de Bourgogne-Franche-Comté. Elle a permis d'économiser en moyenne près de 1 000 litres de carburant et d'éviter le rejet de 1,7 tonne de CO₂ par véhicule et par an. La démarche de performance quant à elle, par la création en 2016 du Label Objectif CO₂, permet aux entreprises de transport les plus vertueuses d'obtenir une reconnaissance de leur niveau de performance énergétique et environnementale. Son attribution s'appuie sur un processus d'audit externe indépendant qui vérifie la fiabilité des données et le niveau de performance environnementale atteint.

> florence.morin@ademe.fr | Tél. 03 81 25 50 10

20 459 C'est le nombre d'abonnés à ADEME & Vous Bourgogne-Franche-Comté.

RÉSULTATS DES TROPHÉES 2016 ÉCO-INNOVEZ EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Les Trophées *Éco-innoviez en Bourgogne-Franche-Comté* organisés par l'ADEME, la Région et l'ARDIE, avec le soutien des chambres de commerce et d'industrie de Bourgogne-Franche-

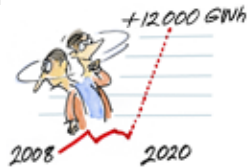
Comté, ont été remis en octobre 2016 à la Maison régionale de l'Innovation à Dijon (21). Sur vingt-cinq dossiers reçus, cinq entreprises ont été récompensées. Dans la catégorie *Produit éco-innovant*, l'entreprise Vieille matériaux d'Étalans (25) a été distinguée pour son produit Biosys, un monobloc en béton de chanvre qui se pose par emboîtement, sans colle. Dans la catégorie *Éco-technologie innovante*, l'entreprise Fiday gestion à Chassey-les-Scey (70) a été récompensée pour son procédé breveté Bat'ring permettant le recyclage des piles usagées, sans traitement préalable, pour la fabrication de fonte grise. Dans la catégorie *Service en faveur de l'économie circulaire*, la société Mobil Wood à Cravant (89) s'est distinguée par sa gamme ÉcoGlob de mobilier d'agencement évolutif et écologique, proposant des services associés. Dans la catégorie *Technologie issue de la recherche*, le lauréat est la start-up AFULudine à Besançon (25) qui a développé un lubrifiant industriel, non huileux, innovant et écologique. Le *Coup de cœur du jury* a été attribué à l'entreprise Géochanvre F à Lezinnes (89). Elle produit des textiles biodégradables pour la protection des sols, à partir de fibres naturelles. Chaque projet est présenté et illustré par une vidéo dans la rubrique *Témoignages* du site,

C.C.

> www.eco-innoviez.com

ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les Schémas régionaux climat air énergie (SRCAE) des deux ex-régions Bourgogne et Franche-Comté ont fixé respectivement à 10 000 et 10 400 GWh les objectifs de développement des énergies renouvelables (EnR) à l'horizon 2020. Ceci représente 120 % de la production mesurée en 2008-2009. Toutes les filières thermiques (biomasse, solaire thermique, géothermie basse énergie...) et électriques (solaire photovoltaïque, hydroélectricité, méthanisation, éolien...) sont concernées par ce développement. Les filières bois énergie et éolien représentent à elles seules 80 % des objectifs régionaux à atteindre. Suite à une étude conduite par l'ADEME en 2015-2016, un travail prospectif a été réalisé filière par filière par les services de l'ADEME, de la Région et de la DREAL pour évaluer les objectifs susceptibles d'être atteints à l'horizon 2020. Le résultat de ce travail montre par exemple que pour la filière bois ils ne seront atteints au mieux qu'à hauteur de 45 % et de 50 % pour la filière éolienne. En note positive, cet état des lieux met en évidence le fort développement de la méthanisation et un gisement important de 2 000 GWh sur la récupération d'énergie fatale, données inconnues au moment de l'élaboration des SRCAE, soit l'équivalent de ce qui est attendu de l'éolien. Cet exercice a montré la nécessité de définir à l'échelon régional une stratégie collective de développement des EnR et de récupération, et de mettre en œuvre un ensemble d'outils, dont certains restent à créer, pour augmenter de façon importante le nombre de projets.



> michel.aziere@ademe.fr | Tél. 03 80 76 89 73

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À L'ORIGINE DE NOMBREUX PROJETS INNOVANTS

La seconde vague de l'appel à projets Économie circulaire Bourgogne-Franche-Comté a été un succès. Au total, 32 porteurs de projets seront soutenus par l'ADEME sur six thématiques : écologie industrielle et territoriale, éco-conception, économie de la fonctionnalité, allongement de la durée d'usage, recyclage et valorisation, et déchets du BTP. Avec neuf candidatures, la thématique recyclage et valorisation arrive en tête des projets présentés avec par exemple des biodéconditionneurs de déchets organiques. Avec huit projets, l'allongement de la durée d'usage comme l'impression 3D pour la réparation de produits chez SEB vient en deuxième position. L'éco-conception est en troisième position avec six projets dont un permettant d'éco-concevoir une piste de ski toutes saisons. Ce classement montre le dynamisme régional des collectivités, associations, entreprises, fédérations, consulaires... partenaires de l'ADEME. Un nouvel appel à projets, à paraître fin 2016, intégrera l'agriculture.



> fabien.dufaud@ademe.fr | Tél. 03 80 76 89 78

1 000 ÉCOLES ET COLLÈGES LUTTENT CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



À compter du 1^{er} septembre 2016, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte impose aux établissements de restauration collective gérés par les collectivités de mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire. L'ADEME a déployé un dispositif de soutien financier aux actions

les plus ambitieuses et à celles qui intègrent les enjeux plus vastes de l'alimentation durable. Ce dispositif a été proposé aux collectivités lauréates de l'appel à projets Zéro déchet zéro gaspillage et aux conseils départementaux. L'objectif de 1 000 établissements engagés sur le territoire national a été atteint. En Bourgogne-Franche-Comté, ont été retenus les conseils départementaux de la Côte-d'Or, du Doubs, de la Nièvre et de la Haute-Saône, et le syndicat de traitement Préval Haut-Doubs (25). 63 écoles et collèges de la région sont ainsi engagés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et dans l'alimentation durable pour aller au-delà de l'obligation réglementaire. Pour les accompagner, l'ADEME propose un guide méthodologique « Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective » (voir la rubrique *Publications*). Cette très belle dynamique va s'étendre, on l'espère, à l'ensemble des établissements scolaires de la région.

> emilie.albisser@ademe.fr | Tél. 03 81 25 50 12

DES OUTILS POUR AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE HYDROÉLECTRICITÉ

En 2016, la mission d'accompagnement et d'animation des porteurs de projets hydroélectriques, initiée par l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté, a répondu à près de cinquante nouvelles demandes et organisé deux journées de visites de centrales hydroélectriques. Elle a également organisé à Fraisans (39) la 4^e rencontre de l'hydroélectricité qui a permis de sensibiliser 200 personnes à l'optimisation technique, écologique et financière des centrales, de rencontrer 26 entreprises exposantes et de visiter une centrale hydroélectrique. Par ailleurs, un nouveau cahier des charges pour les études hydroélectriques est disponible et un nouveau

dispositif permet d'accompagner techniquement et financièrement les porteurs de projets. Les études peuvent être aidées jusqu'à 70 % et des aides complémentaires des Agences de l'eau sont possibles sur les aspects continuité écologique des cours d'eau (circulation des espèces animales et transport des sédiments). Douze nouveaux projets d'études de faisabilité ont été soutenus en 2016. Enfin, et en partenariat avec la Région, l'ADEME a édité deux guides et cinq fiches de retours d'expériences régionales. Un guide concerne les démarches administratives, techniques et l'intégration des enjeux de continuité écologique. L'autre permet d'éclairer les porteurs de projets hydroélectriques en matière juridique, financière, comptable, voire d'assurance. Ces documents sont téléchargeables sur notre site Internet www.bourgognefranchecomte.ademe.fr.

> lilian.geney@ademe.fr | Tél. 03 80 76 89 79

NOTRE OFFRE DE FORMATION



La formation est un vecteur fondamental pour accompagner notre société dans la transition énergétique et environnementale. Elle aide à acquérir des connaissances et des méthodes et à adopter de nouvelles pratiques. L'ADEME Bourgogne-Franche-Comté propose ses propres formations pour augmenter les compétences de ses publics et contribuer ainsi à l'élargissement de son offre dans la conduite des projets. Pour accroître son offre, l'ADEME met en place des partenariats avec des acteurs de la formation, notamment le CNFPT Bourgogne et Franche-Comté, la Scop les 2 Rives, les centres de ressources bâtiment ou encore des centres de formation. L'ADEME propose aussi des dispositifs comme la gestion de proximité des biodéchets pour les agents des collectivités ou Praxibat® pour les acteurs du bâtiment. Avec Praxibat®, elle poursuivra le perfectionnement des formateurs et enseignants dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Ce dispositif est conduit en collaboration avec la Région et les rectorats de Besançon et de Dijon. Plus d'information sur le site www.formation.ademe.fr ou contacter,

> agnes.rondard@ademe.fr | Tél. 03 80 76 89 74

1^{RE} RENCONTRE DES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Un territoire à énergie positive (TEPOS) est un territoire où la collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie dans tous les domaines et à proposer

un programme de développement sobre et économe. La Bourgogne-Franche-Comté compte 18 TEPOS qui défrichent, expérimentent et animent leur territoire en bénéficiant d'un accompagnement de l'ADEME et de la Région. Pour permettre à ces territoires désormais unis à l'échelle de la nouvelle région de se ressourcer, se confronter, se questionner, trouver de nouvelles idées, l'ADEME et la Région ont organisé un voyage collectif aux 6^{es} rencontres nationales TEPOS à Kientzheim (68). Durant trois jours, une cinquantaine de personnes (élus et techniciens) ont pu se découvrir, mieux se connaître, partager idées et pratiques, pour ensuite continuer à échanger dans le cadre de l'animation mise en place par l'ADEME et la Région.

> cecile.colson@ademe.fr | Tél. 03 80 76 89 71

PUBLICATIONS



ALIMENTATION ET ENVIRONNEMENT, CHAMPS D'ACTIONS POUR LES PROFESSIONNELS, synthèse ADEME, 32 pages, octobre 2016, tout public. Pour répondre aux besoins des consommateurs, tous les maillons professionnels de la chaîne alimentaire cherchent à apporter une diversité de produits sains, en quantité suffisante, du meilleur goût au meilleur coût économique et environnemental. En soulignant les enjeux et les leviers les plus pertinents, cette brochure vise à bâtir une culture commune, susciter le dialogue, poser les bonnes questions et élaborer des réponses réalistes afin de converger vers une alimentation plus durable. Téléchargeable sur www.ademe.fr rubrique *Médiathèque*, réf. 8574.



RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION COLLECTIVE, guide technique et méthodologique ADEME, 16 pages, juin 2016. Destiné aux gestionnaires de la restauration collective, l'ouvrage propose une méthode simple pour réduire le gaspillage alimentaire, et ainsi répondre aux exigences de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Ce guide apporte des outils et des conseils pour réaliser un diagnostic du gaspillage, concevoir un plan d'actions et pérenniser les résultats obtenus. Téléchargeable sur www.ademe.fr rubrique *Médiathèque*, réf. 8705.



CHANGER LES COMPORTEMENTS, FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES VERS PLUS DE DURABILITÉ, quand les sciences humaines et sociales contribuent à la transition énergétique, étude rédigée par Solange Martin et Albane Gaspard de l'ADEME, 180 pages, septembre 2016. L'ouvrage accompagnera les collectivités, les associations et les entreprises qui souhaitent faire évoluer les comportements des citoyens vers des modes de vie plus durables. Il met en lumière les apports des sciences humaines et sociales pour comprendre et agir en faveur de la transition énergétique, et les illustre par de nombreux exemples de projets concrets. Téléchargeable sur www.ademe.fr rubrique *Médiathèque*, réf. 8752.



DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, étude ADEME en partenariat avec Alterre Bourgogne-Franche-Comté, 20 pages, octobre 2016. Les 24 territoires de Bourgogne-Franche-Comté, engagés avec l'ADEME dans un programme local de prévention, ont démontré le rôle que la collectivité peut jouer pour mobiliser des relais sur son territoire. Partant du constat d'une nette baisse des quantités d'ordures ménagères et assimilées collectées par habitant, l'étude illustre tous les autres bénéfices de la prévention : création et maintien d'activités économiques, économies pour les collectivités, les entreprises et les consommateurs, meilleure cohésion sociale et qualité de vie, accompagnement vers un changement des comportements par l'éducation et la sensibilisation... Téléchargeable sur www.alterrebourgognefranchecomte.org.



CLIMAT, AIR ET ÉNERGIE : CHIFFRES-CLÉS, ADEME, 214 pages, juin 2016. L'ADEME a réuni dans un seul document les données essentielles sur la consommation énergétique, les énergies renouvelables, et les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Téléchargeable sur www.ademe.fr rubrique *Médiathèque*, réf. 8705.

AGENDA

13 DÉCEMBRE 2016

COLLOQUE – SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE, colloque de clôture d'une opération collective, organisé par France qualité performance en Bourgogne, en partenariat avec AFNOR Groupe et l'ADEME, à la CCI 21 à Dijon (21), à l'intention des entreprises, industries, établissements publics et hôpitaux. Plus de renseignements sur le site



> www.fqp-bourgogne.org rubrique **Agenda**.

14 ET 15 DÉCEMBRE 2016

RENCONTRES NATIONALES DES ÉNERGIES RENOUVELABLES. L'ADEME et le Syndicat des énergies renouvelables, en partenariat avec la FNCCR, organisent à Montpellier (34) deux journées de rencontres entre responsables de territoires – élus, services techniques – et entreprises du secteur des énergies renouvelables. L'objectif est de favoriser les échanges et développer les connaissances entre eux pour que les énergies renouvelables soient une opportunité de développement des territoires. Informations et inscriptions sur



> www.rencontres-enr.fr

DE DÉCEMBRE 2016 À FÉVRIER 2017

FORMATIONS POUR LES ACTEURS DU BÂTIMENT. Le Pôle énergie Franche-Comté sensibilise et forme les professionnels du bâtiment dans les domaines de l'efficacité énergétique et du bâtiment basse consommation. Il organise des rendez-vous sous forme de conférences, visites, rencontres, journées portes ouvertes et bien sûr formations d'un à plusieurs jours. Renseignements sur le site



> www.pole-energie-franche-comte.fr

DU 24 AU 26 JANVIER 2017

ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, organisées par Bordeaux métropole, la communauté urbaine de Dunkerque et l'ADEME, à Bordeaux (33), à l'intention des acteurs territoriaux engagés dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique. Des thèmes centraux comme la gouvernance de l'énergie, le développement des stratégies industrielles dans les nouvelles technologies et l'emploi y seront débattus. Les Assises témoignent du foisonnement d'idées et de bonnes pratiques en France et en Europe, et du rôle important des territoires dans la mise en œuvre de la transition énergétique. Plus d'information sur le site



> www.assises-energie.net



ADEME Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté

25, rue Gambetta - BP 26367 - F-25018 Besançon Cedex 6 / Tél. + 33 3 81 25 50 00 - Fax + 33 3 81 81 87 90
E-mail : ademe.bourgognefranchecomte@ademe.fr / Web : www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

Responsable de la publication : Blandine Aubert / Responsable de la rédaction : Simon-Pierre Mosse

ISSN 2492-8496 / Conception graphique : www.tutti quanti.net / Illustrations : Desmond Bovey / Photos p. 1 : Achim Prill-Cathy Yeulet-Blazek-Lyjak-William Perugini (123rf), Arnaud Bouissou (Terra), CCHC - Imprimé sur papier Satimat Green par l'imprimerie SimonGraphic